

Questionnaire démarchage téléphonique : « normal » ? « abusif » ?



La Maison de la Consommation et de l'Environnement a réalisé un questionnaire mis en ligne dans le but de connaître ce qui a changé en matière de démarchage téléphonique pour les consommateurs.

La Maison de la Consommation et de l'Environnement a réalisé un questionnaire mis en ligne dans le but de connaître ce qui a changé en matière de démarchage téléphonique pour les consommateurs.

Un an après la promulgation de la nouvelle loi sur le démarchage téléphonique du 24 juillet 2020, il s'agit de faire un point sur les avancées de cette loi, de savoir si elle est connue des consommateurs et de pouvoir proposer des améliorations.

Dans l'intérêt des consommateurs, nous vous demandons de bien vouloir prendre deux minutes pour compléter le questionnaire en ligne et de le partager avec un maximum de personnes »

Répondez à ce questionnaire qui a pour objectif , de savoir si les consommateurs ont connaissance de la loi du 24 juillet 2020 encadrant le démarchage téléphonique

L'analyse des résultats permettra de faire un point d'étape un an après la promulgation de la loi.

Merci de votre participation.

[Remplir le questionnaire](#)